

NATURE |

Un parc animalier à Aubure ?

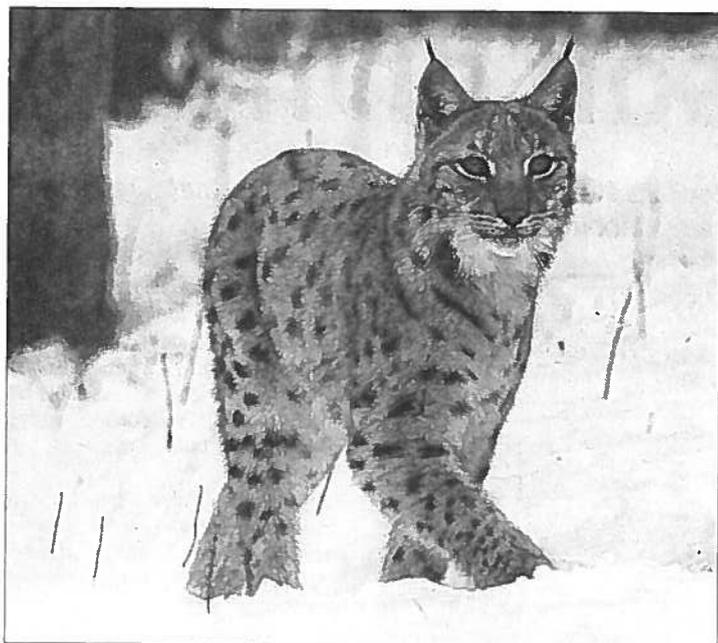
Le plus haut village d'Alsace pourrait accueillir, dès 2017, un parc animalier dédié aux animaux sauvages du massif des Vosges.

Marie-Lise Perrin

« *Ce ne sera pas Disneyland* », prévient Daniel Lê, directeur général de l'institution des Tournesols, qui a présenté son projet de parc animalier aux habitants d'Aubure, hier soir. Sur 40 ha mis à disposition par la commune d'Aubure dans la forêt du Kalblin, le public pourra observer lynx, loups, ours, renards, chevreuils et autres daims ou chats forestiers « *dans leur environnement vosgien* ».

100 habitants de plus pour le village

L'idée de ce parc est née du besoin de l'institution de Sainte-Marie-aux-Mines de diversifier son activité, pour permettre à ses travailleurs handicapés de rester plus longtemps actifs, grâce à des métiers plus paisibles. Le projet de parc animalier permettrait ainsi à 30 à 40 travailleurs handicapés français et, dans le cadre d'un partenariat avec des structures fribourgeoises, au même nombre d'Allemands, de travailler au contact des animaux et de la nature. À cela s'ajouteraient une quinzaine de travailleurs sociaux, logés, comme les travailleurs handicapés, sur place. Le projet serait dès lors une véritable bouffée d'air frais pour le plus haut village d'Alsace, peuplé de 376 habitants et confronté à la fermeture



On trouvera des lynx, mais aussi des ours, des loups, des cerfs ou encore des chamois dans le futur parc animalier de 40 hectares d'Aubure. Archives L'Alsace/Darek Szuster

du dernier gros employeur local, le centre de réadaptation fonctionnelle du Muesberg.

L'institution des Tournesols n'en est pas à son coup d'essai. Cette structure publique autonome, née en 1964, est à la tête de 12 établissements, qui regroupent 750 personnes handicapées

et emploient 310 salariés. Depuis la création de son établissement et services d'aide par le travail (Esat) il y a huit ans, les Tournesols ont développé de nombreuses activités dans l'industrie, la logistique ou la gestion de flux, qui permettent à 140 travailleurs handicapés d'exercer une activité salariée (en entreprise adaptée) ou rémunérée (en

Esat). Un nombre qui pourrait rapidement passer à 250 grâce à l'ouverture de nouvelles branches d'activité, dont le parc animalier fait partie.

Un tarif « populaire »

Le parc sera principalement dédié aux animaux carnivores vosgiens, venus de zoos ou d'élevage. « *Nous sommes une institution publique et n'avons pas de but mercantile*, plaide Daniel Lê. *L'idée est de faire un prix d'entrée populaire, de 10 € par exemple, qui permettrait au public de visiter le parc animalier ainsi que les deux fermes que nous allons ouvrir.* »

Une ferme éducative, qui emploierait 20 à 30 personnes, ouvrira en effet début 2016 à Lièpvre et une ferme d'élevage, chargée d'approvisionner en viande les 12 structures des Tournesols, débutera son activité en 2015 avec une dizaine de travailleurs handicapés à Sainte-Marie-aux-Mines. L'opération coûtera au total 8 à 10 millions d'euros, financés par l'emprunt. « *Cela ne coûtera rien au contribuable local* » martèle Daniel Lê, qui entend inscrire le parc animalier dans la complémentarité de l'offre touristique locale. Les travaux pourraient débuter dès 2016, si les études environnementales sur le site sont concluantes, pour une ouverture au courant de l'année 2017.

AUBURE

Un parc animalier pour redynamiser le village

La municipalité d'Aubure et l'institution Les Tournesols a organisé une réunion publique dans la salle du temple protestant, pour présenter le projet de parc animalier, dont l'ouverture est prévue pour 2017.

Yvan Hobel

« D'argent à un coq de bruyère au naturel posé sur un mont des trois coupeaux de sinople » : le blason d'Aubure porte avec fierté cet oiseau devenu si rare. En 2017, si tout se passe comme prévu, il sera de retour dans la forêt communale (notre édition du 2 octobre), dans le cadre du projet de parc animalier. Certes, il sera dans un enclos. Mais tout le monde pourra l'admirer dans un milieu laissé aussi naturel que possible.

Le parc animalier, dont le projet émane de l'association Les Tournesols (établissement public accueillant des personnes handicapées) dans la forêt communale d'Aubure, s'annonce comme un atout pour le village encore assommé par « la liquidation systématique de l'infrastructure de santé » après la fermeture du Bethel, Salem et du Muesberg, comme l'explique Roger Stoflique, élu de Fréland, lors de son intervention.

Besoin de se rassurer

Le public venu nombreux semble convaincu. Daniel Lê, directeur des Tournesols, présente l'institution et son établissement de service et d'aide par le travail, dont les « revenus solides » permettront de porter l'intégralité du



Daniel Lê, directeur de l'association Les Tournesols l'affirme : « Le parc animalier sera un nouveau moteur pour Aubure ».

Photo L'Alsace/Yvan Hobel

projet. L'attaché parlementaire de Jean-Louis Christ apporte lui aussi le « soutien total » du député à ce projet pertinent.

Après la description du parc animalier par Michel Jeanmougin, directeur technique des Tournesols, la maire Marie-Paule Gay et son adjoint Vincent Monnin ont souligné tout ce que ce parc pourra apporter à la commune en terme d'emplois, de tourisme, de séjours et de notoriété. Lors de la séance des questions du public, il n'y a pas eu

de déferlement d'interrogations, mais plutôt un besoin de se rassurer sur certains points.

Les Tournesols paieront tout

Ainsi, l'eau disponible suffira-t-elle ? « Largement » selon l'association, et la station d'épuration en contrebas laissera une eau pure à plus de 97 %. Et les sentiers ? Le GR 5 sera préservé. En revanche, le sentier passant au cœur du parc devra être déplacé. Les che-

mins forestiers resteront eux accessibles aux grumiers et aux véhicules de secours. Le coût pour la commune ? Les Tournesols paieront la totalité des travaux.

Seule une personne du public s'est lancée dans une longue défense de la cause des animaux sauvages pour dire son opposition au parc, poliment interrompue par Vincent Monnin, qui a rappelé que les animaux n'étaient « ni achetés, ni capturés dans la nature, mais échangés avec d'autres parcs ».